



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ PMA

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	PMA
Numéro du produit	11400
Synonymes; marques commerciales	acetate méthoxypropanol, DOWANOL PMA, PMA, METHOXYPROPYL ACETATE (PMA), DT M192 HEAVY THINNER
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Industrie solvant Intermédiaire pour l'industrie chimique Produit d'entretien. Additif pour produits agrochimiques Produit chimique utilisé pour le synthèse et/ou la formulation de produits industriels ou de laboratoire Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	11400

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 3 - H226
Dangers pour la santé humaine	STOT SE 3 - H336
Dangers pour l'environnement	Non Classé

PMA

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 203-603-9

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mentions de mise en garde P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur. La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

> 99.5%

Numéro CAS: 108-65-6

Numéro CE: 203-603-9

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475791-29-XXXX

Estimation de la toxicité aiguë (orale) :> 5000 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :> 5000 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë (inhalation) :> 23.5 mg/l/Vapeur6 heures

Classification

Flam. Liq. 3 - H226

STOT SE 3 - H336

PMA

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXYPROPYLE**< 0.3%**

Numéro CAS: 70657-70-4

Numéro CE: 274-724-2

Estimation de la toxicité aiguë (orale) :> 5000 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :> 2000 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë (inhalation) :> 2.46 mg/IVapeur4 heures

Classification

Flam. Liq. 3 - H226

Repr. 1B - H360D

STOT SE 3 - H335

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Nom du produit PMA**Numéro d'enregistrement REACH** 01-2119475791-29-XXXX**Numéro CAS** 108-65-6**Numéro CE** 203-603-9**Commentaires sur la composition** Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

Information générale Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

Inhalation Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

PMA

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire.

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes des substances suivantes: Carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Evacuer la zone.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Eliminer toute source d'inflammation. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Evacuer la zone. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Tenir le dos contre le vent.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

PMA

Précautions d'utilisations

Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Mise en garde concernant les emballages vides (le cas échéant) : Les emballages vides peuvent contenir des résidus et être dangereux. NE PAS METTRE SOUS PRESSION, COUPER, SOUDER, BRASER, PERCER, MEULER NI EXPOSER CES EMBALLAGES À LA CHALEUR, AUX FLAMMES, AUX ETINCELLES, A L'ELECTRICITE STATIQUE OU A D'AUTRES SOURCES D'IGNITION; ILS POURRAIENT EXPLOSER ET BLESSER OU TUER. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des conteneurs faits des matériaux suivants: Acier. Acier inoxydable. Matériaux inappropriés pour conteneurs: Aluminium. Cuivre. Métaux communs. Acier doux. Stocker à l'écart des produits suivants: Oxydants puissants. Acides forts.

Classe de stockage

Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 50 ppm 275 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 100 ppm 550 mg/m³

D

D = Absorption de peau.

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE (CAS: 108-65-6)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 275 mg/m³

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 796 mg/kg p.c. /jour

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 550 mg/m³

Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 320 mg/kg p.c. /jour

Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 36 mg/kg p.c. /jour

Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 33 mg/m³

Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 33 mg/m³

PMA

PNEC

- eau douce; 0.635 mg/l
- eau de mer; 0.0635 mg/l
- rejet intermittent; 6.35 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l
- Sédiments (eau douce); 3.29 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.329 mg/kg
- Sol; 0.29 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 4 heures. Caoutchouc butyle. Néoprène. Caoutchouc nitrile. Épaisseur: > 0.35 mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur. Porter un vêtement de protection anti-statique, s'il y a un risque d'inflammation par électricité statique.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à vapeurs organiques. Gas filter, type A EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Ether.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Non applicable.
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.

PMA

Point de congélation	- 66°C Données de références croisées.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	145.8°C @ 760 mm Hg Données de références croisées.
Point d'éclair	45.5°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.5 % Données de références croisées. Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 7.0 % Données de références croisées.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	355 Pa @ 20°C Données de références croisées.
Densité de vapeur	4.6 Données de références croisées.
Densité relative	0.964 @ 25°C Données de références croisées.
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau. 247 g/L Données de références croisées.
Coefficient de partage	log Pow: 1.2
Température d'auto-inflammabilité	333°C Données de références croisées.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	1.1 mPa s @ 25°C Données de références croisées. 1.23 mm ² /s @ 20°C Données de références croisées.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	132.2 Données de références croisées.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatil	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

PMA

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes des substances suivantes: Carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Ce produit a une faible toxicité. DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ > 23.5 mg/l, 6 heures, Vapeur Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut être légèrement irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Cobaye

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

PMA

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Organes cibles Système nerveux central

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Informations toxicologiques sur les composants

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat OECD 401

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin OECD 402

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ > 23.5 mg/l, 6 heures, Vapeur Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Cobaye OECD 406

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. OECD 471 Aberration chromosomique: Négatif. OECD 473 Altération et/ou réparation de l'ADN: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

PMA

Toxicité pour la reproduction - fertilité Dépistage - NOAEL 1000 mg/kg, Orale, Rat P Dépistage - NOAEL 1000 mg/kg, Orale, Rat F1 OECD 422

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL $\geq$ 1000 mg/kg, Orale, Rat OECD 422

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXYPROPYLE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ > 2.46 mg/l, 4 heures, Vapeur Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires Non sensibilisant. Cobaye

Mutagénicité sur les cellules germinales

PMA

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Peut nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut irriter les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Dangers chroniques et aigus pour la santé Peut nuire au fœtus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXYPROPYLE

PMA

Écotoxicité

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 134 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 408 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	ErC50, 96 heures: >1000 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Informations écologiques sur les composants

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

Toxicité	Aucune information disponible.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 100 - 180 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) OECD 203 CL ₅₀ , 14 jours: 63.5 mg/l, Oryzias latipes (médaka)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: > 500 mg/l, Daphnia magna OECD 202 NOEC, 21 jours: > 100 mg/l, Daphnia magna OECD 211
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	NOEC, 72 heures: > 1000 mg/l, Selenastrum capricornutum CE ₅₀ , 72 heures: > 1000 mg/l, Selenastrum capricornutum OECD 201

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXYPROPYLE

Toxicité	Pas considéré toxique pour les poissons.
-----------------	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 83% - 100%: 28 jours

Informations écologiques sur les composants

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 100% (DOC): 28 jour OECD 302B - Dégradation 90%: OECD 301F

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXYPROPYLE

PMA

Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 1.2

Informations écologiques sur les composants

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage

log Kow: 1.2 log Pow: 0.56

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXYPROPYLE

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage

Pas d'information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

Mobilité

Aucune information disponible.

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXYPROPYLE

Mobilité

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Informations écologiques sur les composants

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXYPROPYLE

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

PMA

Informations écologiques sur les composants

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

ACÉTATE DE 2-MÉTHOXYPROPYLE

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	3272
N° ONU (IMDG)	3272
N° ONU (ICAO)	3272
N° ONU (ADN)	3272

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	ESTERS, N.S.A. (CONTIENT ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE, ACÉTATE DE 2-MÉTHOXYPROPYLE)
Nom d'expédition (IMDG)	ESTERS, N.S.A. (CONTIENT ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE, ACÉTATE DE 2-MÉTHOXYPROPYLE)
Nom d'expédition (ICAO)	ESTERS, N.O.S. (CONTAINS 2-METHOXY-1-METHYLETHYL ACETATE, 2-METHOXYPROPYL ACETATE)
Nom d'expédition (ADN)	ESTERS, N.S.A. (CONTIENT ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE, ACÉTATE DE 2-MÉTHOXYPROPYLE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Étiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3

PMA

Classe ADN 3

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (ADN) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes d'intervention d'urgence •3Y

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 30

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

PMA

**Restrictions (Règlement
1907/2006 l'annexe XVII)**

CAUTION - Chemical may be subject to REACH RESTRICTIONS - see Annex XVII. Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 40 Numéro d'entrée: 30 Numéro d'entrée: 3

**Directive Seveso - Maîtrise
des dangers liés aux
accidents majeurs**

P5c

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

PMA

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision	28-10-22
Numéro de version	5.000
Remplace la date	03-11-21
Numéro de FDS	11400

PMA

Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H360D Peut nuire au fœtus.
Signature	Lisa Bland

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



Scénario d'exposition Manufacture of substance

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Manufacture of substance
Portée du processus	Fabrication de substance ou utilisation en tant que processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac), échantillonnage et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance
<u>Salarié</u>	

Manufacture of substance

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 288000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale: 19709 (mesuré)

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air si possible, utiliser une infrastructure de recyclage de la vapeur.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement biologique aérobie

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation à l'intérieur.

Manufacture of substance

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0022 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.004
sédiment d'eau douce: Exposition 0.0114 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.003
eau de mer: Exposition 0.0004 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.0007
sédiment marin: Exposition 0.0021 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.003
terre: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.007

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteint par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Manufacture of substance

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 5.51 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.02

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 16.53 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.06

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as a process solvent

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a process solvent
Portée du processus	Fabrication de substance ou utilisation en tant que processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac), échantillonnage et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.21a.v1

Salarié

Use as a process solvent

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 2200 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.
-------------------------	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	si possible, utiliser une infrastructure de recyclage de la vapeur.
------------	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement biologique aérobie
Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation à l'intérieur.
Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Use as a process solvent

Mesures de protection techniques

contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale

eau douce: Exposition 0.0022 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.004
sédiment d'eau douce: Exposition 0.0114 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.004
eau de mer: Exposition 0.0004 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.0006
sédiment marin: Exposition 0.0020 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.006
terre: Exposition 0.00127 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.005

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Use as a process solvent

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 5.51 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.02

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 16.53 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.06

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Formulation and (re)packing of substances and mixtures

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation and (re)packing of substances and mixtures
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	CEPE SPERC 2.1b.v1

Salarié

Formulation and (re)packing of substances and mixtures

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 2100 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 225 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3% Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMs: 87.3%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.
---	---

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	si possible, utiliser une infrastructure de recyclage de la vapeur.
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
-------------	---------

Formulation and (re)packing of substances and mixtures

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation à l'intérieur.

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.
Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0022 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.004
sédiment d'eau douce: Exposition 0.011 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.004
eau de mer: Exposition 0.0004 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.0006
sédiment marin: Exposition 0.00202 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.006
terre: Exposition 0.0027 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.010

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Formulation and (re)packing of substances and mixtures

Méthode d'évaluation

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Formulation and (re)packing of substances and mixtures

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 5.51 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.02

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 137.71 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.50

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 3.43 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.02

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796

Formulation and (re)packing of substances and mixtures

mg/kg/jour, RCR <0.01

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition
Industrial use in coatings (solvent based; general) 1

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use in coatings (solvent based; general) 1
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle ou des processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	

Industrial use in coatings (solvent based; general) 1

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 36000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3% Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMs: 87.3%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.
---	---

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	si possible, utiliser une infrastructure de recyclage de la vapeur.
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Industrial use in coatings (solvent based; general) 1

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
<u>quantités utilisées</u>	Négligeable.
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Environnement	Utilisation à l'intérieur.
Température	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
<u>Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition</u>	
Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
<u>Mesures de management du risque</u>	opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air. Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.002 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.003 sédiment d'eau douce: Exposition 0.012 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.004 eau de mer: Exposition 0.0004 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.0006 sédiment marin: Exposition 0.002 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.006 terre: Exposition 0.0024 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.008

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.
-----------------------------	---

Industrial use in coatings (solvent based; general) 1

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 16.53 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.06

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 42.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.28

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg/jour, DNEL 796

Industrial use in coatings (solvent based; general) 1

mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 3.43 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.02

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Professional use in coatings (solvent based)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use in coatings (solvent based)
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle ou des processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.3b.v1
<u>Salarié</u>	

Professional use in coatings (solvent based)

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 5000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3% Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMS: 87.3%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.
---	---

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	si possible, utiliser une infrastructure de recyclage de la vapeur.
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
-------------	---------

Professional use in coatings (solvent based)

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Négligeable.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature

L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.

Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale

eau douce: Exposition 0.003 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.004
sédiment d'eau douce: Exposition 0.014 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.004
eau de mer: Exposition 0.0004 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.007
sédiment marin: Exposition 0.002 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.007
terre: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.004

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Professional use in coatings (solvent based)

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 16.53 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.06

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 137.71 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.50

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 137.71 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.50

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.18

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 107.14 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.70

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Professional use in coatings (solvent based)

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 137.71 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.50

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 28.29 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.18

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Industrial use in cleaning agents

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use in cleaning agents
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris les transferts de l'entrepôt et coulée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.4a.v1
<u>Salarié</u>	

Industrial use in cleaning agents

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 5000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 20 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3% Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMS: 87.3%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.
---	---

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	si possible, utiliser une infrastructure de recyclage de la vapeur.
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Industrial use in cleaning agents

quantités utilisées

Négligeable.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0024 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.009
sédiment d'eau douce: Exposition 0.0277 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.009
eau de mer: Exposition 0.0004 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.011
sédiment marin: Exposition 0.0037 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.011
terre: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.004

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Industrial use in cleaning agents

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 5.51 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.02

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 16.53 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.06

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 231.35 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.84

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 8.57 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.06

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Industrial use in cleaning agents

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Professional use in cleaning agents

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use in cleaning agents
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris arrosage/déchargement en provenance des fûts ou des conteneurs; et expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel).
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.4b.v1
<u>Salarié</u>	

Professional use in cleaning agents

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 5000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3% Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMs: 87.3%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.
---	---

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	si possible, utiliser une infrastructure de recyclage de la vapeur.
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Professional use in cleaning agents

quantités utilisées

Négligeable.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure).
Limiter la teneur de la substance à 25 %
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0022 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.004
sédiment d'eau douce: Exposition 0.0114 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.004
eau de mer: Exposition 0.0004 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.006
sédiment marin: Exposition 0.002 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.007
terre: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.003

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Professional use in cleaning agents

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 16.53 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.06

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 96.40 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.35

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 137.71 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.50

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.18

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 231.35 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.84

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 21.43 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.7014

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.18

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Professional use in cleaning agents

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Professional use in Agrochemicals

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use in Agrochemicals
Portée du processus	Utilisation de ressources agrochimiques pour vaporisation manuelle ou mécanique, fumage et enfumage ; y compris nettoyage des appareils et élimination des déchets.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
--	--

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ECPA SPERC 8d.2.v1
--	--------------------

Salarié

Professional use in Agrochemicals

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 25 %.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 410 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	si possible, utiliser une infrastructure de recyclage de la vapeur.
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 25 %.

quantités utilisées

Négligeable.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
--------------------	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
-------------------------------	--

Mesures de management du risque

Professional use in Agrochemicals

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.0022 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.004 sédiment d'eau douce: Exposition 0.011 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.004 eau de mer: Exposition 0.00034 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.006 sédiment marin: Exposition 0.002 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.006 terre: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.003

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.
----------------------	---

Professional use in Agrochemicals

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 16.53 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 33.05 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.36

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 82.63 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.43

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 33.05 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.31

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.14

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 231.35 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.84

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 21.43 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.7014

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 33.05 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.31

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.27

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Industrial use in coil coatings

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use in coil coatings
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle ou des processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	

Industrial use in coil coatings

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 5400 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 220 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3% Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMs: 87.3%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.
---	---

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	si possible, utiliser une infrastructure de recyclage de la vapeur.
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Industrial use in coil coatings

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
<u>quantités utilisées</u>	Négligeable.
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Environnement	Utilisation à l'intérieur.
Température	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
<u>Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition</u>	
Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
<u>Mesures de management du risque</u>	opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air. Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.002 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.004 sédiment d'eau douce: Exposition 0.011 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.004 eau de mer: Exposition 0.0004 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.0006 sédiment marin: Exposition 0.002 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.006 terre: Exposition 0.002 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.007

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.
-----------------------------	---

Industrial use in coil coatings

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 16.53 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.06

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 42.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.28

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg/jour, DNEL 796

Industrial use in coil coatings

mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition
Industrial use in coatings (solvent based; general) 2

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use in coatings (solvent based; general) 2
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle ou des processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	

Industrial use in coatings (solvent based; general) 2

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 1100 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Le site devrait assurer par un plan d'urgence, que des mesures préventives conformes de protection sont prises pour minimiser les impacts des rejets épisodiques.
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3% Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMs: 87.3%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.
---	---

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	si possible, utiliser une infrastructure de recyclage de la vapeur.
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Industrial use in coatings (solvent based; general) 2

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
<u>quantités utilisées</u>	Négligeable.
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Environnement	Utilisation à l'intérieur.
Température	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
<u>Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition</u>	
Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
<u>Mesures de management du risque</u>	opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air. Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.116 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.222 sédiment d'eau douce: Exposition 0.731 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.221 eau de mer: Exposition 0.012 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.225 sédiment marin: Exposition 0.074 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.225 terre: Exposition 0.006 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.020

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.
-----------------------------	---

Industrial use in coatings (solvent based; general) 2

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.06 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 16.53 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.06

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 42.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.28

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.04

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg/jour, DNEL 796

Industrial use in coatings (solvent based; general) 2

mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 55.08 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.20

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR 0.09

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 27.54 mg/m³, DNEL 275 mg/m³, RCR 0.10

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg/jour, DNEL 796 mg/kg/jour, RCR <0.01

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Consumer use in coatings

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer use in coatings
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris transfert et préparation, enduction au pinceau, vaporisation manuelle et autres procédés) et nettoyage de l'équipement.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC18 Encres et toners
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.3b.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

Fréquence et durée d'utilisation

Consumer use in coatings

Jours d'émission: 365 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 87.3%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Volatil Liquide

Informations sur la concentration PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants Concentration de la substance dans le produit: 10% PC18 Encres et toners Concentration de la substance dans le produit: 45%

quantités utilisées

PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
Quantité par application: 1000 g
PC18 Encres et toners
Quantité par application: 40 g

Fréquence et durée d'utilisation

PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
Couvre une exposition quotidien jusqu'à 2.2heures
PC18 Encres et toners
Covers frequency up to 0.5 hours/day, 1 jours/ans, .

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature Activités à température ambiante.

Taille de l'espace: 20 m³

Taux de ventilation Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires. PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants Ouvrir les fenêtres pendant l'application pour assurer une aération naturelle.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Consumer use in coatings

exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.0023 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.004
	sédiment d'eau douce: Exposition 0.0116 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.004
	eau de mer: Exposition 0.0004 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.0007
	sédiment marin: Exposition 0.0021 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.007
	terre: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.003

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.
Exposition	PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 6.83 mg/m ³ , DNEL 33 mg/m ³ , RCR 0.60
	Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 6 mg/kg/jour, DNEL 320 mg/kg/jour, RCR 0.11
	PC18 Encres et toners
	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.181 mg/m ³ , DNEL 33 mg/m ³ , RCR 0.02
	Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 7.5 mg/kg/jour, DNEL 320 mg/kg/jour, RCR 0.14



Scénario d'exposition Consumer use in cleaning products

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer use in cleaning products
Portée du processus	Nettoyants et détergents destinés à l'usage par le consommateur
Catégories de produit chimique [PC]:	PC35 Produit de lavage et de nettoyage
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.4b.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 0.27 kg

Consumer use in cleaning products

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration Station d'épuration STP municipale
des eaux usées (anglais:
STP)

Information sur la station Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration
d'épuration des eaux usées domestique : 87.3%
(anglais: STP)

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.
l'élimination

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Volatil Liquide

Informations sur la Comprend des concentrations jusqu'à 10 %.
concentration

quantités utilisées

Quantité par application: 16 g

Fréquence et durée d'utilisation

Covers frequency up to 1 hours/day, 365 jours/ans, .

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature Activités à température ambiante.

Taille de l'espace: 15 m³

Taux de ventilation Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0022 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.004
sédiment d'eau douce: Exposition 0.011 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.004
eau de mer: Exposition 0.00039 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.006
sédiment marin: Exposition 0.0020 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.006
terre: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.003

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Consumer use in cleaning products

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.



Scénario d'exposition Consumer use in Agrochemicals

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	1-METHOXY-2-PROPYL ACETATE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475791-29-XXXX
Numéro CAS	108-65-6
Numéro CE	203-603-9
Numéro index UE	607-195-00-7
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer use in Agrochemicals
Portée du processus	Utilisation de ressources agrochimiques pour vaporisation manuelle ou mécanique, fumage et enfumage ; y compris nettoyage des appareils et élimination des déchets.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC27 Produits phytopharmaceutiques
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ECPA SPERC 8d.2.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
------	---------

quantités utilisées

Consumer use in Agrochemicals

Quantité quotidienne par site: 410 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Volatil Liquide
Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 70 %.

quantités utilisées

Quantité par application: 137 g

Fréquence et durée d'utilisation

Covers frequency up to 0.1 hours/day, 365 jours/ans, .

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature Activités à température ambiante.
Taille de l'espace: 20 m³
Taux de ventilation Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0022 mg/l, PNEC 0.635 mg/l, RCR 0.004
sédiment d'eau douce: Exposition 0.011 mg/kg, PNEC 3.29 mg/kg, RCR 0.004
eau de mer: Exposition 0.00039 mg/l, PNEC 0.0635 mg/l, RCR 0.006
sédiment marin: Exposition 0.0020 mg/kg, PNEC 0.329 mg/kg, RCR 0.006
terre: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 0.29 mg/kg, RCR 0.003

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Consumer use in Agrochemicals

Méthode d'évaluation

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.